

DENOMINATION

**ASSAINISSEMENT  
2021**

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS  
2021**

Nombre de membres en exercice : 15	
Nombre de membres présents : 13	
Nombre de suffrages exprimés : 15	
Votes	Contre
	Pour
	15

Date de la convocation le 31 mars 2022  
Séance du 7 avril 2022

Le Conseil Municipal réuni, sans public, sous la présidence de Pierre LAULAGNET, Maire, après avoir adopté le Compte Administratif de l'exercice 2021 dont les résultats conformes au compte de gestion se présentent comme suit :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	28 815,39 €	52 178,65 €
Opérations de l'exercice	28 815,39 €	43 449,82 €
TOTAUX	28 815,39 €	95 628,47 €
Résultat de clôture	/	66 813,08 €

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
17 810,20 €	2 496,08 €
17 810,20 €	26 574,35 €
17 810,20 €	29 070,43 €
/	11 260,23 €

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
46 625,59 €	54 674,73 €
46 625,59 €	70 024,17 €
/	124 698,90 €
/	78 073,31 €

Besoin de financement  
Excédent de financement

11 260,23 €

Restes à réaliser

Besoin de financement des RAR  
Excédent de financement des RAR

/

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

11 260,23 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

au compte 1068 investissement

66 813,08 €

au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté

Ont signé au registre des délibérations : Pierre LAULAGNET, Philippe BOUNIARD, Claire BOMBRUN, Jérôme MERCOYROL, Jean-Charles GONIEAUX, Yves LAMOINE, Carole THOMAS, Bernard PUEYO, Catherine LEYNON, Agnès GUIGON, Michel PREVOST, Simone GUICHARD, Philippe EUVRARD.

Excusés : Sophie ALLELOUD (procuration à Simone GUICHARD), Tiphaine FARGIER (Procuration à Carole THOMAS).

Absents :

Pour expédition conforme, le  
Le Maire, Pierre LAULAGNET



**DÉLIBÉRATION N°2021/30**